



Ville de **PINCOURT**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 11 décembre 2007**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière et M. Michel Perrier, directeur général

2007-12-420

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2007

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 35, d'ouvrir la séance régulière du mois de décembre 2007.

2007-12-421

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2007

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2007, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2007-12-422

SUJET: APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2007

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2007.

2007-12-423

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

- De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de novembre 2007 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2007-12).
- 2007-12-424 SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
- Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois de novembre 2007 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716 (liste numéro C-2007-12).
- 2007-12-425 SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de novembre 2007 conformément au Règlement numéro 716.
- 2007-12-426 SUJET: AUTORISATION DE SIGNATURE DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE INTERVENU ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET 9136 2921 QUÉBEC INC. CONCERNANT LE LOT 4 088 361
- Amendée par
résolution
2008-02-046
- Considérant l'approbation de la Commission de développement et des services aux citoyens du 3 décembre 2007, il est
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le maire, monsieur Michel Kandyba, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt le bail emphytéotique intervenu entre la Ville de Pincourt et 9136 2921 Québec Inc. concernant le lot 4 088 361.



Ville de **PINCOURT**

2007-12-427

SUJET: MANDAT À ME PATRICE GLADU CONCERNANT LE LOT
1 720 560

Considérant l'approbation de la commission administrative du 26 novembre 2007, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater Me Patrice Gladu pour négocier ou entreprendre un recours judiciaire, pour la Ville de Pincourt, afin d'annuler les restrictions quant à l'utilisation du lot 1 720 560.

2007-12-428

SUJET: TRANSFERT À LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT DE LA
CONDUITE INTERMUNICIPALE SUR LE BOULEVARD PIN-
COURT

Considérant que l'entente intermunicipale de la Régie de l'eau de l'Île-Perrot prévoit que la conduite d'aqueduc de 300 mm de diamètre alors projetée de l'avenue Forest à la 5^{ième} Avenue à Pincourt serait une conduite à caractère intermunicipal et sous la gestion de la Régie (Cédule A, item 1.3.10);

Considérant que, lors de la confection du boulevard Pincourt, la Ville de Pincourt, par délégation tacite de la Régie, a installé cette conduite intermunicipale en même temps que les autres infrastructures, permettant ainsi d'économiser des dizaines de milliers de dollars;

Considérant que les travaux sont complétés et financés et qu'il y a lieu de transférer cette conduite à la Régie de l'eau de l'Île-Perrot, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De transférer à la Régie de l'eau de l'Île-Perrot l'infrastructure et la gestion de la conduite intermunicipale de 300 mm installée sur le boulevard Pincourt et prévu à l'article 1.3.10 de la cédule A de l'entente intermunicipale et d'établir le coût d'installation de cette conduite, remboursable par la Régie, selon la cédule d'amortissement jointe à la présente résolution et financé par les règlements d'emprunt numéro 735 et 741.

2007-12-429

SUJET : AUTORISATION DE SIGNER L'ADDENDA À L'ENTENTE ENTRE
LA VILLE DE PINCOURT ET LES PREMIERS RÉPONDANTS DE
LA VILLE DE PINCOURT INC.

Considérant l'entente intervenue le 16 mars 2005 entre la Ville de Pincourt et les Premiers Répondants de la Ville de Pincourt Inc.;



Ville de **PINCOURT**

Considérant les recommandations de la direction générale;

Considérant l'approbation de la Commission de sécurité publique tenue le 10 décembre 2007, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, Monsieur Michel Kandyba, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, l'addenda à l'entente du 16 mars 2005 entre la Ville de Pincourt et les Premiers Répondants de la Ville de Pincourt Inc.

2007-12-430

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de novembre 2007 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2007-12-431

SUJET: DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TRÉSORIÈRE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du certificat de la trésorière n° 2007-11 tel que préparé par madame Céline Bussièrès, trésorière.

2007-12-432

SUJET: RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 NOVEMBRE 2007

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du rapport budgétaire au 30 novembre 2007.

2007-12-433

SUJET: APPROBATION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2008 ET DU PLAN TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2008-2009-2010 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PINCOURT



Ville de **PINCOURT**

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le budget de l'exercice financier 2008 et le plan triennal des dépenses en immobilisation 2008-2009-2010 de l'Office municipal d'habitation de Pincourt et d'accepter la contribution municipale au déficit au montant de 18 819 \$, cette quote-part étant déjà incluse dans la quote-part de la Ville de Pincourt à la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'exercice 2008.

2007-12-434

SUJET: AMENDEMENT À LA RÉOLUTION N^o 2007-10-365 « OCTROI DE CONTRAT POUR LA CARACTÉRISATION DU REMBLAI DU GOLF » PROJET N^o 07-035

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution n^o 2007-10-365 « Octroi du contrat pour la caractérisation du remblai du golf » en remplaçant le dernier paragraphe par le suivant : « Que ces dépenses, totalisant 19 535 \$, taxes en sus, soient financées par les contingences spéciales et soient imputées au poste budgétaire 02-401-10-418 ».

2007-12-435

SUJET: DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008 DE TRANSPORT SOLEIL INC. ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2008 DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des prévisions budgétaires 2008 de Transport Soleil inc. et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2008 au montant de 14 058 \$ imputé au poste budgétaire 02-370-00-923.

2007-12-436

SUJET: RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA VILLE POUR LA PÉRIODE 1^{ER} DÉCEMBRE 2007 AU 30 NOVEMBRE 2008

Considérant les recommandations de la firme Optimum Gestion de risques inc., il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'octroi du contrat des assurances générales de la Ville de Pincourt pour la période du 1^{er} décembre 2007 au 30 novembre 2008 aux différents assureurs suivants via le courtier d'assurances B.F. Lorenzetti & associés inc. :



Ville de **PINCOURT**

Assurances	Assureur	Courtier
Biens	AIG	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Bris des machines	AIG	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Délits	AIG	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Responsabilité primaire	Lloyd's	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Responsabilité complémentaire	Lloyd's	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Responsabilité municipale	Lloyd's	B.F. Lorenzetti & ass. inc.
Automobile	Lombard	B.F. Lorenzetti & ass. inc.

De verser, pour le terme 2007-2008, la prime de la Ville soit 74 287,90 \$ incluant les taxes au mandataire des assureurs stipulés précédemment soit B.F. Lorenzetti & Associés.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville pour l'année 2007-2008.

2007-12-437

SUJET: RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCES « ACCIDENT DES POMPIERS ET BRIGADIERS, ACCIDENT DES CADRES ET DIRIGEANTS ET ACCIDENT DES BÉNÉVOLES » DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2008

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement avec AON Parizeau inc., pour l'année 2008, des contrats d'assurances Axa « Accident des pompiers et brigadiers, accident des cadres et dirigeants et accident des bénévoles » numéros 9221341, 9221342 et 9221343, pour une prime totale de 5 415 \$, plus les taxes applicables.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville pour l'année 2008.

2007-12-438

SUJET : MODIFICATION DU RÉGIME DE RETRAITE DES MEMBRES DU SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE PINCOURT – CSN – CONTRAT N^o CM0663

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la modification du Régime de retraite des membres du Syndicat National des employés de la Ville de Pincourt – CSN – contrat n^o CM0663.

D'autoriser le directeur général et la trésorière à signer les documents nécessaires pour et au nom de la Ville de Pincourt.



Ville de **PINCOURT**

2007-12-439

SUJET : ANNULATION DE SOLDES RÉSIDUELS DE RÉSERVES

Considérant les soldes non utilisés de certaines réserves, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler le solde résiduel des réserves suivantes :

Réserve mesures transitoires	. 3 138 \$
Réserve école secondaire	18 347 \$
Réserve engagements	30 300 \$

2007-12-440

SUJET: DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des comptes rendus ci-après énumérés des commissions du conseil municipal:

Commission administrative :

- 26 novembre 2007

Commission de développement et de services aux citoyens :

aucun

Commission de sécurité publique :

- 12 novembre 2007

Commission technique:

- 19 novembre 2007

Comité consultatif d'urbanisme :

- 3 décembre 2007

2007-12-441

SUJET: DÉPÔT DU BUDGET 2008 ET DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2008-2009-2010 DU CIT LA PRESQU'ÎLE ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

De reconnaître le dépôt du budget 2008 et du programme des dépenses en immobilisations 2008-2009-2010 du CIT La Presqu'île et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2008 au montant de 10 094 \$ quant aux dépenses d'administration et de 249 485 \$ quant aux dépenses de transport, imputée au poste budgétaire 02-370-00-925.

2007-12-442

SUJET: DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES DU 20 NOVEMBRE 2007

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt par la greffière, madame Nicole Drouin, du compte rendu relatif à la vente pour non paiement de taxes du 20 novembre 2007.

2007-12-443

SUJET: RENOUVELLEMENT POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2008 AU 31 DÉCEMBRE 2008 DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE AVEC L'INDUSTRIELLE ALLIANCE ET DU CONTRAT D'ASSURANCE DÉCÈS ET MUTILATION ACCIDENTELS AVEC AXA ASSURANCES INC.

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De renouveler le contrat d'assurance collective numéro 96003 avec l'Industrielle Alliance pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, le tout selon les taux déposés par Groupe Censeo le 21 novembre 2007.

De renouveler le contrat d'assurance décès et mutilation accidentels numéro 9223438 avec AXA Assurances inc. pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, le tout selon les taux déposés par Groupe Censeo le 21 novembre 2007.

2007-12-444

SUJET: MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU MOIS DE JANVIER 2008

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la séance régulière du conseil du mois de janvier 2008 ait lieu, exceptionnellement, le mardi, 15 janvier 2008, à 19 h 30, dans la salle du conseil à l'Omni-centre, 375 boulevard Cardinal-Léger, Pincourt.



Ville de **PINCOURT**

2007-12-445

SUJET: AUTORISATION AUX SERVICES TECHNIQUES – DIVISION ENTRETIEN – D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PAR INVITATION POUR L'ACHAT D'UN ROULEAU COMPACTEUR À ASPHALTE – ENT-07-12

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le chef de Division Entretien des Services Techniques de la Ville de Pincourt, monsieur Jean-Marc Guy, à lancer un appel d'offres par invitation pour l'achat d'un rouleau compacteur à asphalte pour un montant n'excédant pas 35 500 \$ (taxes en sus).

Que cette dépense soit imputée au règlement numéro 777.

2007-12-446

SUJET: PAIEMENTS MENSUELS – DÉCEMBRE 2007

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs suivants :

A) SAIA, DESLAURIERS, KADANOFF

Pour le projet spécial GEN-2007-310, la somme de 3 845,81 \$ représentant le paiement du certificat n° 2 pour le décompte progressif n° 2 pour les honoraires professionnels de génie pour la réglementation municipale sur la gestion et la rétention des eaux pluviales.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-01-411.

B) LES EXCAVATIONS GILBERT THÉORÉT INC.

Pour le projet DG-2007-002, la somme de 18 095,83 \$ représentant le paiement du certificat n° 1 pour le décompte progressif n° 1 dans le cadre des travaux pour l'aménagement de la rue des Chardonnerets.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-527.

C) LES EXCAVATIONS GILBERT THÉORÉT INC.

Pour le paiement de la somme de 23 885,06 \$ représentant le paiement du certificat n° 1 pour le décompte progressif n° 1 dans le cadre des travaux pour l'aménagement du bassin de rétention du projet Village Renaissance, phase VI.



Ville de **PINCOURT**

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-047.

D) LES PAVAGES THÉORÉT INC.

Pour le projet spécial GEN-2007-313, la somme de 413 084,17 \$ représentant le paiement du décompte progressif n° 3 pour la réfection d'une partie du boulevard Cardinal-Léger entre l'avenue Forest et le boulevard de l'Île.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-528.

E) CDGU

Pour le projet spécial GEN-2007-313, la somme de 19 217,67 \$ représentant le paiement du décompte progressif n° 5 pour les honoraires professionnels de génie pour la réfection d'une partie du boulevard Cardinal-Léger entre l'avenue Forest et le boulevard de l'Île.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-528.

2007-12-447

SUJET: NOMINATIONS – COMITÉ «VILLE EN SANTÉ DE PINCOURT»

Considérant l'article 4 des règlements généraux du Comité «Ville en santé de Pincourt», il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer les personnes ci-dessous au sein du Comité «Ville en santé de Pincourt» pour un mandat de deux ans :

À titre de membre du Conseil

M^{me} Marie-Andrée Laliberté, conseillère
M. Michel Pratte, conseiller

À titre de représentant des résidants de la Ville

M^{me} Jocelyne Roch
M^{me} Françoise de Cardaillac

À titre de représentant d'un organisme local

Poste vacant



Ville de **PINCOURT**

De nommer le directeur des loisirs et services communautaires, monsieur Simon Grenier, à titre de secrétaire-trésorier du Comité, sans droit de vote.

2007-12-448

SUJET: AUTORISATION – HIVER EN FÊTE 2008

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue de l'activité «Hiver en fête» au parc Olympique le samedi 2 février 2008 et de permettre les activités suivantes :

- campement scout avec feu de joie (nuit du 1^{er} au 2 février)
- tours de traîneaux de chevaux (circuit routier)
- tours de traîneaux de chiens
- vente d'articles promotionnels
- mini-ferme
- circulation et stationnement de véhicules de service
- animation et jeux divers
- cerfs-volants acrobatiques

2007-12-449

SUJET : SIGNATURE DE CONTRAT AVEC IMPRIMERIE DES ÉDITIONS VAUDREUIL POUR L'IMPRESSION DES BROCHURES LOISIRS POUR LES ANNÉES 2008 ET 2009

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Michel Kandyba, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt le contrat entre Imprimerie des Éditions Vaudreuil et la Ville de Pincourt pour l'impression des brochures loisirs pour les années 2008 et 2009.

D'autoriser une dépense annuelle de 7 190,25 \$ pour 2008 et 7 406,75 \$ pour 2009, toutes taxes incluses.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-710-00-345.

2007-12-450

SUJET: SIGNATURE DE CONTRAT AVEC J-BEL-AIR ENR. POUR L'ENTRETIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE DE PINCOURT POUR LES ANNÉES 2008 ET 2009

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

D'autoriser le maire, monsieur Michel Kandyba, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt le contrat entre J-Bel-Air Enr. et la Ville de Pincourt pour l'entretien de la bibliothèque de Pincourt pour les années 2008 et 2009.

D'autoriser une dépense annuelle de 11 856 \$, exempte de taxes.

Que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-770-00-551.

2007-12-451 SUJET: DÉROGATION MINEURE – 1318, RUE DES CYPRÈS (LOT 3 583 018)

Considérant que toutes les exigences prévues par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Règlement numéro 616 ont été observées, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la résolution.

Que la marge latérale gauche de 2,0 mètres soit réduite à 1,56 mètre au 1318, rue des Cyprès (lot 3 583 018).

2007-12-452 SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – MODÈLE DE MAISON - PROJET « SENTIER-DES-CHÊNES »

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le P.I.I.A. pour le modèle de maison n^o W-3432 pour la future construction au 230, rue du Bosquet (lot 3 281 107) dans le projet « Sentier-des-Chênes ».

2007-12-453 SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – MODÈLES DE MAISONS – PROJET « DOMAINE DE LA FORÊT »

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le P.I.I.A. pour les modèles de maisons suivants :

- 1) « Le Richelieu » des Constructions Rogival Inc. et des Constructions Lugaval Inc. au 106, rue des Frênes (lot 3 646 012)
- 2) « Le Christopher avec garage » des Constructions K.B. Inc.



Ville de **PINCOURT**

et que ces modèles soient ajoutés aux modèles déjà approuvés pour le projet « Domaine de la Forêt ».

2007-12-454 SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 394, BOULEVARD CARDINAL-LÉGER (LOT 1 721 699) – RÉDUCTION DE LA MARGE LATÉRALE DROITE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la greffière à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la marge latérale droite de 7,6 mètres à 4,94 mètres pour le garage attaché à la maison au 394, boulevard Cardinal-Léger.

2007-12-455 SUJET: APPROBATION DU PROJET N^o ING-25993 1083242-0130 – VIDÉOTRON LTÉE

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du 29 novembre 2007 du projet n^o ING-25993 1083242-0130 soumis par Vidéotron Ltée concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2007-12-456 SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – MODÈLE DE MAISON - PROJET « SOMMET BOISÉ »

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le P.I.I.A. pour le modèle de maison « Le Cérès I » des Habitations Sylvain Ménard Inc. et Habitations Raymond & Ass. Inc. pour la future construction au 706, rue de la Colline (lot 3 564 245) et que ce modèle soit ajouté aux modèles déjà approuvés dans le projet « Sommet Boisé ».

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h et s'est terminée à 21 h 58.



Ville de **PINCOURT**

2007-12-457

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2007

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 21 h 59, de lever la séance du 11 décembre 2007.

MICHEL KANDYBA, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE